

Réforme du congé parental aux Îles Féroé et la Commission pour l'égalité des sexes

Gender Equality · Good practice · Îles Féroé

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Observational / pre-post

Résumé

Les Îles Féroé ont porté le congé parental de 48 à 52 semaines en 2020, avec 4 semaines réservées aux pères - pourtant, les pères n'utilisent en moyenne que 4 des 52 semaines, contre 48 pour les mères, un écart publiquement critiqué par la Commission pour l'égalité des sexes.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-07-17

[Gender Equality Commission \(Javnstøðunevndin\)](#) — consulté le 2026-07-17

[Javnstøðunevndin \(Gender Equality Commission\) - official page](#) — consulté le 2026-07-17

[Nordic Labour Journal: Faroe Islands - Four weeks enough for father and child? \(2022, via Wayback Machine\)](#) — consulté le 2026-07-17

Citer — Evidoria. *Réforme du congé parental aux Îles Féroé et la Commission pour l'égalité des sexes*. ID persistant : 6b586390-c710-42df-8896-ebb612c699a2.